



LA COURETTE POUR PERMETTRE AUX VEAUX D'ACCÉDER À L'EXTÉRIEUR

Un nouveau modèle
en réponse aux attentes
sociétales



ADAPTATION D'UN BÂTIMENT FERMÉ AVEC RAJOUT D'UNE COURETTE BÉTONNÉE

Les caractéristiques de la salle sont les suivantes :

- Zone de couchage sur litière à l'intérieur du bâtiment
- Système d'alimentation au DAL
- Démarrage des veaux en groupe
- Salle ouverte avec accès à une courette bétonnée

1 salle

24 places

Courette Sud-Est



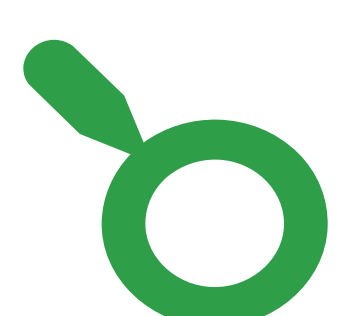
2,5 m²/
veau
(courette)

+

2 m²/
veau
(bâtiment)



Aménager la courette
pour éviter que les veaux
n'aient accès à la terre
en périphérie et récupérer
les effluents.



Les veaux craignent le vent :
privilégier une exposition
de la courette au Sud-Est.

Plus-value estimée
de la courette
(maçonnerie
et barrières)

+300 €/place